

## CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2012

Conseil des arts de Montréal Novembre 2011



### **TABLE DES MATIÈRES**

Présentation du budget 2012	3
Présentation du Conseil des arts de Montréal	
Mission	6
Programmes du Conseil	6
Fonctionnement	9
Comités du Conseil	10
Communications	12
Liste des membres du Conseil et des comités	13
Organigramme de fonctionnement	. 17
Organigramme de personnel	18
Le budget 2012	
Sommaire du budget 2012/variations 2011 vs 2012	19
Tarification des studios de répétition et revenus de location	31

#### **PRÉSENTATION DU BUDGET 2012**

Le Conseil des arts de Montréal tient à remercier chaleureusement la Ville de Montréal pour l'augmentation de 500 000 \$ qui lui a été consentie pour l'année 2012. Conscient que cette contribution additionnelle est versée en dépit de conditions budgétaires très serrées, le Conseil veut rassurer les élus à l'effet que ces sommes seront employées utilement et efficacement.

#### Faits saillants 2011

Avant de détailler le budget 2012, voici un bref retour sur 2011 :

- Le Conseil a versé près de 10 \$ millions à quelque 350 organismes culturels montréalais dans le cadre du programme général de subventions, du programme de tournées, du programme de résidences, des programmes d'appui à la relève et à la diversité, du programme de parrainage fiscal et des différents programmes de prix qu'il gère.
- La contribution de 11 450 000 \$ reçue de la Ville de Montréal a été enrichie d'environ 425 000 \$, provenant de partenariats avec le secteur privé et d'autres organismes gouvernementaux et para-gouvernementaux. Mentionnons à ce chapitre le renouvellement de l'entente CAM-CALQ-CRÉ (1 552 736 \$ sur trois ans) pour le soutien à la relève et l'émergence.
- En 2011, le Conseil a ouvert ses programmes aux collectifs en musique du monde, en arts du cirque et en nouvelles pratiques artistiques, et il a aussi accueilli les concours de musique.
- Il a consolidé le programme de résidences et a mis en marche de nouveaux projets, tels une résidence en partenariat avec le Conseil des arts de Saguenay, de nouvelles résidences en danse et en cinéma en collaboration avec les arrondissements et la résidence du Poète de la cité, qui sont venues s'ajouter à la Résidence des Amériques de la Fonderie Darling, aux résidences d'écrivains dans les bibliothèques et au projet Prélude réalisé conjointement avec La Tohu et le Cirque du Soleil.
- Il a obtenu la participation financière du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles pour lancer le projet *Dém-Art Montréal* qui offre, sur le modèle de *Premières expériences de travail*, des stages en milieu professionnel aux jeunes artistes issus de la diversité.
- Il a rendu public le bilan et un plan d'action pour les programmes consacrés à la relève (ORAM) et à la diversité, en plus d'organiser des journées Info-Arts à l'intention des artistes concernés.
- Enfin, l'année 2011 a été l'occasion de plusieurs premières : le lancement d'un nouveau site Internet et la tenue d'une première assemblée générale en juin, et la réalisation de la première édition des Prix de Montréal pour les arts et la culture, en collaboration avec la Ville de Montréal, en novembre.

#### Un budget équilibré

Voici comment se présente le budget du Conseil en 2012. Au chapitre des revenus, 725 464 \$ s'ajoutent à la contribution de 11 950 000 \$ provenant de l'administration municipale. Les contributions de divers partenaires, sur lesquelles nous reviendrons plus bas, se chiffrent à 460 464 \$, les revenus des différents événements de prix à 125 000 \$ et les intérêts sur placement à 40 000 \$. Une appropriation du surplus non affecté de 100 000 \$ permet de réaliser l'équilibre budgétaire, avec des dépenses prévues de 12 675 464 \$.

L'augmentation de 500 000 \$ consentie par la Ville de Montréal servira essentiellement aux programmes d'appui aux organismes culturels. 350 000 \$ seront consacrés à l'enrichissement du programme général de subventions du Conseil parce que 2012 est une année importante : celle où débute un nouveau cycle pluriannuel d'évaluation et où les subventions accordées dans les secteurs du théâtre, de la danse et de la littérature le seront pour une période de deux et quatre ans. Le programme de tournées et de résidences sera par ailleurs enrichi de quelque 20 000 \$. Quant aux autres programmes, réalisés en grande partie grâce à des partenariats, leur enveloppe sera augmentée d'environ 170 000 \$.

#### Objectifs/défis 2012

Comme on peut le constater, les efforts financiers du Conseil des arts de Montréal porteront en 2012 sur le programme général d'aide financière et particulièrement sur les subventions bisannuelles et quadriennales. C'est en effet en 2012 que les 35 organismes subventionnés au pluriannuel dans trois secteurs critiques (théâtre, danse et littérature) présenteront leurs demandes de subvention pour les deux ou quatre prochaines années. Ces organismes, dont le niveau de subvention a pratiquement été le même depuis quatre ans, s'attendent à une subvention accrue qui reconnaîtra leur niveau de développement et de performance. Les deux-tiers de l'enveloppe de 350 000 \$ seront donc consacrés à ces trois secteurs, alors que les autres secteurs (arts numériques, arts visuels, arts du cirque, cinéma, musique et nouvelles pratiques artistiques) se partageront le reste. En 2013, ce sera le tour de ces derniers d'être soumis au même exercice.

Un autre défi en 2012 consistera à renouveler les ententes de partenariat qui nous permettent de réaliser des programmes comme *Libres comme l'art* (50 000 \$ par année en provenance de la CRÉ et 25 000 \$ du Ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports) ou *Dém-Art Montréal* (90 000 \$ en provenance du Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles). Ces contributions de partenaires sont essentielles : elles sont d'ailleurs la seule marge de manœuvre dont dispose le Conseil, si l'on considère que depuis l'introduction d'un programme quadriennal de subventions en 2008, plus de 75 % des sommes disponibles sont engagées année après année.

En 2012, le Conseil des arts de Montréal souhaite également consolider les liens artsaffaires de différentes manières. Le portail arts-affaires, qui sera lancé en cours d'année, vise à réunir sur un même site toutes les informations relatives aux échanges entre le milieu culturel et le monde des affaires. Les gens d'affaires y trouveront des renseignements sur les différentes façons de s'engager et de contribuer au développement de la vie artistique montréalaise, et les organismes culturels pourront s'y renseigner sur les mille et une façons de solliciter la contribution des entreprises, des fondations et des mécènes. La table d'action arts-affaires, mise en place en 2010, devrait prendre un nouvel essor dans ce contexte. Le Conseil poursuivra aussi ses efforts pour consolider le Forum Arts-Affaires, et pour mettre sur pied le Fonds du Conseil des arts de Montréal en collaboration avec la Fondation du Grand Montréal.

Enfin, l'année 2012 marque le début de la réflexion pour une nouvelle planification stratégique 2012-2015 qui fixera les grandes orientations et priorités du Conseil pour les trois prochaines années.

#### Dépenses administratives

Le Conseil en 2012 fait face à une augmentation de 93 525 \$ de ses dépenses administratives, particulièrement au chapitre de la masse salariale. Ceci est dû en partie aux augmentations reliées à l'indice du coût de la vie (2 %) et aux changements d'échelon, mais principalement aux coûts accrus des charges sociales, dont la participation de l'employeur au régime d'épargne-retraite collectif. Quatre jeunes femmes sont devenues employées du Conseil l'année dernière et elles seront admissibles en 2012 au régime d'épargne-retraite; l'une d'entre elles bénéficiera aussi d'un congé de maternité.

#### Conclusion

Partenaire de la Ville de Montréal dans la mise en œuvre de *Montréal, métropole culturelle* et de sa politique de développement culturel, le Conseil des arts de Montréal est un outil privilégié pour soutenir la création, la production et la diffusion artistiques sur le territoire montréalais. C'est en tenant compte des grands objectifs de cette politique –appuyer la créativité et l'innovation, assurer une plus grande accessibilité, favoriser l'inclusion de la relève et de la diversité, encourager la participation des milieux d'affaires—que le Conseil des arts poursuit ses actions.

En novembre 2012, ce sera l'occasion de faire le bilan à mi-parcours du plan d'action 2007-2017 de *Montréal, métropole culturelle*. Le Conseil des arts de Montréal entend être présent, y jouer un rôle de premier plan et continuer de contribuer au développement de *Montréal, métropole culturelle*.

#### Mission

Créé en 1956, le **Conseil des arts de Montréal** est un organisme para-municipal constitué selon la Charte de la Ville de Montréal. Il a pour mission de soutenir et reconnaître l'excellence dans la création, la production et la diffusion artistiques professionnelles à Montréal, au moyen d'appui financier, de conseils et d'actions de concertation et de développement. Pour ce faire, le Conseil mise sur son ancrage dans le milieu des arts, ainsi que sur des échanges soutenus avec le milieu artistique, la Ville de Montréal, les administrations municipales et les milieux d'affaires, afin de contribuer pleinement au rayonnement des arts à Montréal et de favoriser la participation des citoyens à la vie artistique montréalaise.

#### Les programmes du Conseil

C'est essentiellement par son **programme général de subventions** que le Conseil des arts soutient les organismes artistiques professionnels montréalais. Il existe trois types de subventions, soit un financement quadriennal ou une aide au fonctionnement annuel, pour l'ensemble des activités reliées à la programmation régulière d'un organisme, ou une aide au projet qui s'adresse aux compagnies qui, sans avoir nécessairement une structure permanente de fonctionnement, produisent d'une manière régulière et souhaitent être aidées pour la réalisation d'une ou plusieurs activités. Les organismes ont aussi la possibilité de présenter une demande pour la réalisation d'un projet spécial non récurrent. En 2010, le Conseil des arts a versé dans le cadre de ce programme 8 194 000 \$ à 310 compagnies.

Le **programme de tournées** permet aux organismes artistiques de faire circuler leurs créations sur le territoire montréalais, en collaboration avec les diffuseurs municipaux de l'Île de Montréal. C'est une formule gagnante pour tous : les organismes artistiques y prolongent la vie de leurs créations, les diffuseurs peuvent enrichir et élargir leur programmation, les municipalités s'en servent comme un outil de choix pour développer l'accessibilité, et finalement les citoyens bénéficient de spectacles, de films et d'expositions de qualité, dans leur quartier et à un prix abordable quand ce n'est pas gratuit. Les organismes qui bénéficient de subventions dans le cadre des différents volets du programme (*Arts de la scène, Arts visuels, Littérature, Cinéma et Nouveaux Médias*) sont généralement des organismes déjà accrédités au programme général, mais ce n'est pas toujours le cas. Le programme de tournées constitue en effet une porte d'accès pour les artistes de la relève et de la diversité, leur offrant une unique opportunité de venir à la rencontre des citoyens montréalais. En 2010, 45 compagnies ont reçu des subventions totalisant 1 020 729 \$ pour des tournées dans l'Île.

Le **programme de résidences** regroupe les activités organisées en partenariat afin de favoriser le contact entre le public et les créateurs professionnels. On y retrouve par exemple des programmes comme **Libres comme l'art**, des résidences de création en milieu scolaire réalisés en partenariat avec la Conférence régionale des élus, ou des résidences d'écrivains dans les bibliothèques, ou le projet Prélude, réalisé avec la Tohu et le Cirque du Soleil, qui favorise la professionnalisation des jeunes artistes du quartier Saint-Michel. C'est aussi au

coeur de ce programme que se situent la Résidence des Amériques à la Fonderie Darling, les nouvelles résidences en danse et en cinéma dans les arrondissements, la résidence au Saguenay dans le cadre d'une entente CAM-CALQ CAS, et le nouveau projet de Poète de la cité.

Un autre programme prestigieux est le Grand Prix du Conseil des arts de Montréal. Ce Grand Prix annuel vise à reconnaître l'excellence d'une production ou d'un événement réalisé à Montréal. Neuf organismes se retrouvent en nomination dans autant de disciplines : arts du cirque, arts numériques, arts visuels, cinéma/vidéo, danse, littérature, musique, nouvelles pratiques artistiques et théâtre. Le lauréat est désigné par un jury externe, composé de quatre personnalités montréalaises et présidé par la présidente du Conseil des arts. L'attribution du Grand Prix comporte une bourse de 25 000 \$ assortie d'une œuvre commémorative commandée à un artiste montréalais. Un prix de reconnaissance de 5 000 \$ est remis à chacun des autres finalistes. La remise du Grand Prix a lieu au cours d'un déjeuner réunissant quelque 800 convives provenant de la communauté des artistes, du milieu des affaires et du monde municipal. À ce Grand prix se sont ajoutés deux autres événements fort courus : les Prix Arts-Affaires, organisés en collaboration avec la Chambre de commerce du Montréal métropolitain pour reconnaître la contribution du milieu des affaires au développement des arts et de la culture à Montréal, et tout récemment, les Prix de Montréal pour les arts et la culture, organisés en partenariat avec la Ville de Montréal, qui regroupent une dizaine de prix offerts par le secteur privé et différents partenaires gouvernementaux et para-gouvernementaux.

Sans constituer un programme comme tel, la **Maison du Conseil des arts** joue un rôle important auprès des petites et moyennes entreprises artistiques. C'est en effet un centre de création et de production grâce aux grands studios de répétition mis à la disposition du milieu. En 2010, ce sont 327 clients -- organismes ou individus—qui ont utilisé les trois studios en location pour un total de 13 426 heures. Il faut dire que ces espaces sont loués à un prix très inférieur à celui des autres studios disponibles dans le centre ville. Outre les bureaux du Conseil, l'Édifice Gaston-Miron loge aussi les bureaux de BJM Danse ainsi que ceux du Conseil du Patrimoine. La présence quotidienne des danseurs, musiciens, comédiens et metteurs en scène qui fréquentent en grand nombre la Maison du Conseil des arts témoigne des liens privilégiés qu'il entretient avec le milieu.

En dehors des programmes de subventions et de tournées, des événements de prix et de la Maison du Conseil, le Conseil des arts de Montréal participe au développement artistique montréalais par des actions ponctuelles et stratégiques. Ce soutien aux initiatives de développement vise principalement les artistes de la relève et de la diversité. Par exemple, le Conseil est très actif, et cela depuis plusieurs années, auprès des artistes issus des communautés culturelles. Dans la foulée de sa Politique de promotion et de développement de la diversité culturelle dans les arts, il a créé un nouveau poste d'agent de liaison qui offre des services d'accueil, de formation, d'accompagnement et d'intégration professionnelle aux artistes de la diversité. Le Conseil des arts a aussi conclu un partenariat avec le Forum jeunesse de l'Île de Montréal sur l'important dossier de la relève artistique montréalaise; il en est résulté un plan d'action pour l'insertion socioprofessionnelle des jeunes artistes, dont la réalisation est coordonnée par le Conseil des arts et le Forum Jeunesse. La phase II d'Outiller la relève artistique s'est terminée en 2010 avec la mise en place de plusieurs programmes structurants, dont Premières expériences de travail qui permet aux diplômés des écoles d'art de

faire des stages dans des organismes professionnels. Depuis 2011, le Conseil pilote seul le dossier de la relève et s'est adjoint les services d'une chargée de projet. Des journées de formation et de réseautage sont organisées régulièrement pour faciliter et promouvoir l'inclusion des artistes de la relève et de la diversité.

Le Conseil des arts de Montréal est aussi très actif dans le développement des **liens arts-affaires**, et ceci depuis de nombreuses années. Il accompagne les organismes artistiques dans leur recherche de nouvelles recrues pour leurs conseils d'administration et il les conseille dans l'élaboration de campagnes de financement auprès du secteur privé. Son programme de parrainage fiscal permet aux organismes artistiques qui ne disposent pas du statut d'organisme de charité de solliciter des dons auprès de fondations, d'entreprises ou d'individus, et à ces derniers de bénéficier de reçus aux fins d'impôt. Depuis 2008, le parrainage fiscal a permis de verser quelque 500 000 \$ supplémentaires aux organismes artistiques.

On trouvera sur le site web du Conseil la liste des organismes subventionnés en 2010 et 2011.

#### Fonctionnement du Conseil

Le Conseil des arts est composé de 21 membres, nommés par le Conseil d'agglomération de la Ville de Montréal. Ces membres proviennent majoritairement du milieu artistique, mais aussi du milieu de l'éducation, des affaires et du monde municipal. Ils doivent être citoyens canadiens et domiciliés sur le territoire de l'île de Montréal. Les membres du Conseil des arts ne sont pas rémunérés, mais ils ont droit au remboursement par le Conseil des dépenses autorisées par celui-ci et engagées par eux dans l'exercice de leurs fonctions, notamment pour l'achat de billets de spectacles.

Les membres du Conseil sont nommés pour trois ans, et leur mandat peut être renouvelé une seule fois pour un total de six ans.

Un membre du Conseil des arts, qui est présent à une séance au moment où doit être prise en considération une question dans laquelle il a directement ou indirectement un intérêt pécuniaire particulier, doit divulguer la nature générale de cet intérêt avant le début des délibérations sur cette question et s'abstenir de participer à celles-ci et de voter ou tenter d'influencer le vote sur cette question.

Le Conseil se réunit en principe quatre fois par année et peut tenir au besoin des réunions supplémentaires. À la demande d'un membre ou du Président, une partie des réunions du Conseil peut avoir lieu à huis clos; autrement, les cadres et les conseillers culturels assistent aux délibérations.

Le mandat des membres du Conseil consiste à :

- assister aux réunions du Conseil;
- établir, sous réserve de l'approbation des élus de l'agglomération, les politiques et programmes du Conseil, ainsi que ses orientations stratégiques à long terme;
- approuver les orientations liées au processus de planification stratégique;
- suivre les progrès de la direction dans la mise en oeuvre des priorités identifiées chaque année;
- représenter le Conseil des arts sur la place publique et défendre ses intérêts auprès de diverses instances;
- participer aux réunions des comités auxquels ils adhèrent;
- autoriser l'attribution des subventions telles que recommandées par les comités d'évaluation;
- voter sur les propositions présentées au Conseil (ou s'abstenir de voter en cas de conflit d'intérêts);
- approuver le budget annuel et les états financiers.

#### Les comités du Conseil

Tous les comités du Conseil se rapportent au Conseil. Les membres, selon leurs intérêts et leurs disponibilités peuvent participer aux travaux de plus d'un comité. La directrice générale assiste à toutes les réunions des comités et en est le secrétaire.

Le **comité exécutif** est composé de la présidente, des deux vice-présidents, du trésorier et d'un président de comité sectoriel. Il se réunit quatre fois par année. Il a pour mandat d'examiner les questions d'ordre administratif, et plus particulièrement de :

- fixer les échelles salariales et la classification des emplois;
- approuver annuellement le plan d'action et le rendement de la directrice générale;
- suivre l'évolution du budget en cours d'année;
- déterminer l'utilisation des surplus budgétaires en fin d'année;
- autoriser les travaux majeurs pour la Maison du Conseil.

Il fait rapport de ses activités au Conseil dans son ensemble.

Les **comités d'évaluation** sont au nombre de neuf : arts du cirque; arts numériques; arts visuels; cinéma/vidéo; danse; littérature; musique; nouvelles pratiques artistiques; théâtre. Ils sont présidés par un membre du Conseil et composé de six à dix personnes issues du milieu artistique. Ces comités de pairs, nommés pour une période de trois ans, ont été mis en place à l'automne 2009 afin de rendre le processus d'évaluation des demandes plus efficace et plus transparent.

Les comités d'évaluation se réunissent en principe trois fois par année, en fonction des trois dates de tombée pour les demandes de subventions (1<sup>er</sup> mars, 15 septembre et 15 décembre) et de leur présentation au Conseil.

Les membres des comités d'évaluation doivent :

- suivre l'activité artistique des compagnies dans chacun de leurs secteurs;
- examiner les demandes de subventions déposées par les compagnies;
- déterminer l'ordre de priorité de l'attribution des subventions, selon les objectifs et critères d'évaluation des programmes du Conseil;
- recommander une aide financière à des besoins spécifiques;
- recommander le montant de cette aide financière, en tenant compte des disponibilités budgétaires;
- identifier l'organisme de leur secteur qui sera finaliste au Grand Prix.

Le président de chacun des comités d'évaluation fait rapport au Conseil des recommandations de son comité.

Le comité des présidents sectoriels, comme son nom l'indique, est composé des présidents des comités d'évaluation et de la Présidente du Conseil. Il se réunit au moins deux fois par

année pour discuter des programmes et politiques du Conseil et pour déterminer la répartition des augmentations budgétaires entre les différents secteurs.

Le **comité de vérification financière** est composé d'au moins trois membres du Conseil et d'un membre extérieur. Il se réunit au moins deux fois par année. Il a pour mandat de :

- examiner les budgets et états financiers;
- recevoir le rapport du vérificateur général;
- examiner si les mesures correctives proposées ont été apportées;
- examiner les méthodes comptables et les contrôles internes;
- présenter ses recommandations au comité exécutif ou au Conseil pour son approbation.

Le **comité de gouvernance et de nominations** est composé de quatre membres du Conseil et de sa Présidente. Il se réunit au moins une fois par année, ou selon les besoins du Conseil. Son mandat consiste à :

- assurer le bon fonctionnement du Conseil d'administration et de tous ses comités dans l'exercice de leurs pouvoirs relatifs à l'administration et au développement du Conseil;
- s'assurer que les membres du Conseil disposent de l'information et de la documentation pertinentes à l'exercice de leur mandat;
- proposer au Conseil des modalités de fonctionnement visant à assurer la meilleure efficacité de ses travaux;
- favoriser l'apport et l'implication de chacun aux travaux du Conseil et de ses comités, et à cette fin organiser au besoin des séances de formation et d'information;
- identifier le profil des personnes recherchées pour siéger au Conseil selon les besoins à combler;
- solliciter les suggestions de différentes instances et personnes pour des nominations au Conseil;
- examiner les candidatures reçues en fonction des besoins identifiés;
- recommander au Comité exécutif de la Ville (et éventuellement au Conseil d'agglomération) la nomination des candidats agréés.

Le **comité de développement et de communications** est composé de trois membres du Conseil et de deux membres externes. Il se réunit au moins deux fois par année. Son mandat consiste à conseiller la direction générale dans ses activités de communications et de développement, particulièrement en ce qui concerne la sollicitation de fonds auprès du secteur privé.

On trouvera en annexe la liste des membres du Conseil et des différents comités.

#### Les communications

Le Conseil des arts de Montréal rend compte de ses activités dans un rapport annuel publié au printemps, et qui contient également les états financiers vérifiés par le Vérificateur général de la Ville de Montréal.

Six fois par année, le Conseil publie un bulletin d'information, **Focus**, qui est distribué par courriel à ses abonnés.

Des communiqués de presse sont émis régulièrement pour informer les médias et les clientèles cibles des récents développements : attributions de subventions, lancement de la saison des tournées, remise du Grand Prix, nominations de nouveaux membres, etc.

En 2011, le Conseil s'est doté d'un nouveau site web, interactif et dynamique,

Tous ces documents sont disponibles sur le site Internet du Conseil des arts (www.artsmontreal.org).

# LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES COMITÉS (au 1<sup>er</sup> décembre 2011)

#### Conseil des arts

Patrick Beauduin Lucie Boissinot Madeleine Careau Marie Cinq-Mars Michel Des Jardins Pierre R. Desmarais Jocelyn Dion Bernard Falaise Michèle Febvre Liza Frulla Gaétan Morency Jan-Fryderyk Pleszczynski Erica Pomerance Monique Proulx François Roy Louise Roy Yves Sheriff Kiya Tabassia Claude Trudel Gaëtane Verna Jacques Vézina Jean-Robert Choquet, membre observateur

Dany Laferrière, membre honoraire

#### Comité exécutif

Louise Roy, présidente
Jan-Fryderyk Pleszczynski, vice-président
Jacques Vézina, vice-président
Jocelyn Dion, trésorier
Monique Proulx, représentante des présidents de comités sectoriels
Danielle Sauvage, directrice générale et secrétaire

#### Comités d'évaluation

Arts du cirque
Yves Sheriff, président
Jeffrey Hall
Christophe Rousseau

#### Arts numériques

Michel Des Jardins, président Daniel Canty Marie Fraser Lynn Hugues Jimmy Lakatos Cheryl Sim

#### Arts visuels

Gaëtane Verna, présidente Mathieu Beauséjour Michel Dallaire Leslie Johnstone Jo-Ann Kane Nicolas Mavrikakis Marisa Portolese

#### Cinéma/vidéo

Michel Des Jardins, président Philippe Baylaucq Philippe Gajan Sylvie Groulx Christian Laurence Maryse Legagneur Erica Pomerance

#### Danse

Michèle Febvre, présidente Marc Boivin Lucie Boissinot Emmanuel Jouthe Kathia Montaignac David Pressault Linda Rabin Roger Sinha

#### Littérature

Monique Proulx, présidente Ann Charney Nicolas Rochette Pierre Samson Danièle Simpson Mauricio Segura Élise Turcotte

#### Musique

Kiya Tabassian, president Jacques Boucher André Dupras Bernard Falaise Mathias Maute Damian Nisenson Christophe Papadimitriou Hélène Prévost Kelly Rice Luna Pearl Woolf

#### Nouvelles pratiques artistiques

Yves Sheriff, président Sylvette Babin Jasmine Catudal Manon de Pauw Sylvie Lachance Éric Létourneau

#### Théâtre

Jacques Vézina, président Sylvain Bélanger Denis Bernard Geoffrey Gaquère Marc Pache Marcela Pizarro Clare Schapiro Lise Vaillancourt

#### Comités des présidents sectoriels

Louise Roy, présidente Michel Des Jardins Michèle Febvre Monique Proulx Yves Sheriff Kiya Tabassian Gaëtane Verna Jacques Vézina

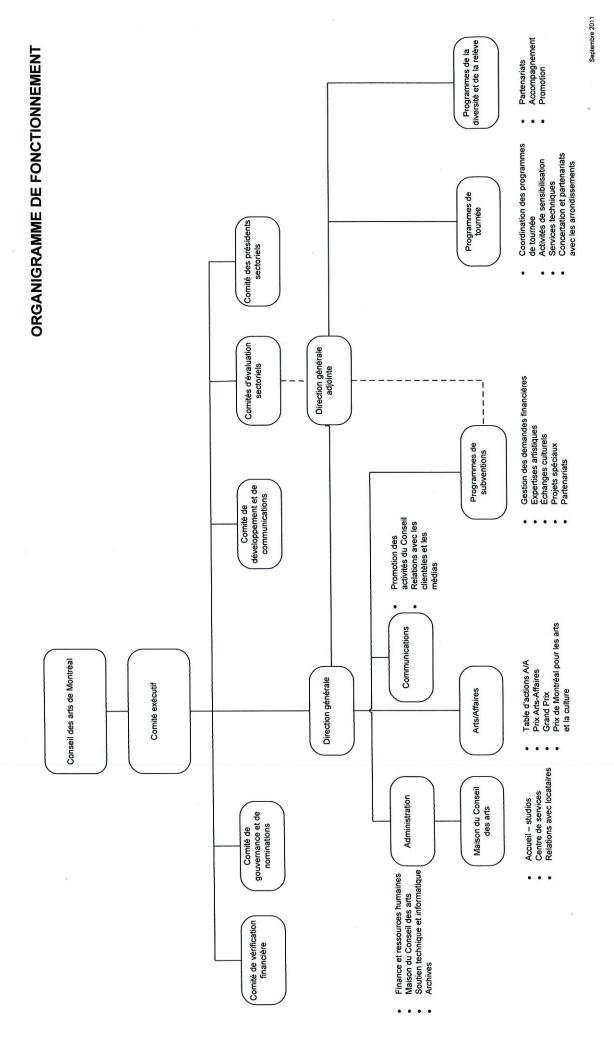
<u>Comité de vérification financière</u> Pierre R. Desmarais, président François Roy Marc Régnier (membre externe)

### Comité de gouvernance et de nominations

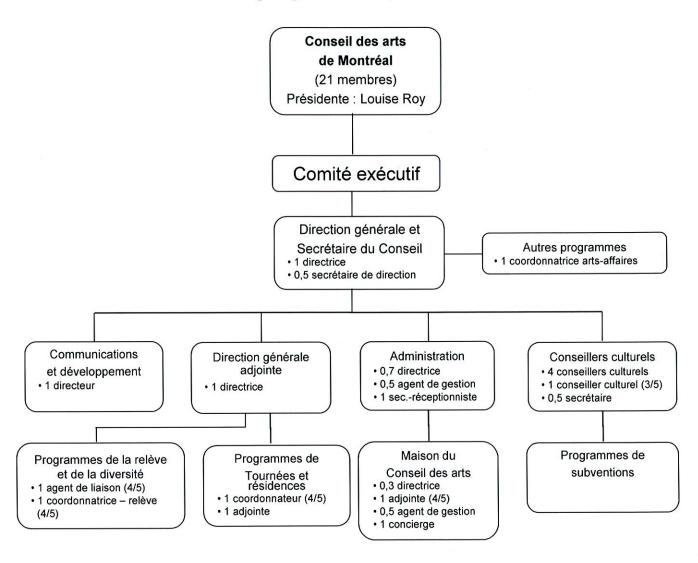
Louise Roy, présidente Michel Des Jardins Liza Frulla Jan-Fryderyk Pleszczynski Gaëtane Verna

#### Comité de développement et communications

Patrick Beauduin, président Madeleine Careau Liza Frulla Pascale Chassé (membre externe) Anick Trudel (membre externe)



### Organigramme du personnel



Ressources humaines:	Ressources financie	ères:		
14 employés T.C. 33.75 h /s	Masse salariale	2012	1 270 860 \$	
4 employés T.P. 27.00 h /s (4 jours/sem.)		2011	1 226 920 \$	
1 employé T.P. 20,25 h /s (3 jours/sem.)	Avantages sociaux	2012	290 700 \$	
		2011	243 000 \$	
Total : 17.8 employés Équivalents T.C.	Total	2012	1 561 560 \$	
Total i i i o ompioyoo Equivalente i i e		2011	1 469 920 \$	

#### SOMMAIRE DU BUDGET

	Budget \$	%	Réel estimé 2011	Budget 2012 \$	%	Variation 2012 vs 201 \$	<u>1</u> %
REVENUS							
Contribution de l' agglomération de Montréal Contributions de partenaires Évènements de prix Appropriation du surplus non affecté Intérêts sur placements Parainage fiscal TOTAL - REVENUS	11 450 000,00 324 894,00 100 000,00 108 000,00 75 000,00  12 057 894,00	94,8 2,4 1,0 1,0 0,4	11 450 000,00 490 407,00 126 725,00 108 000,00 222 305,00 126 915,00	11 950 000,00 460 464,00 125 000,00 100 000,00 40 000,00	94,3 3,6 1,0 0,8 0,5	500 000,00 135 570,00 25 000,00 (8 000,00 ) (35 000,00 )	5,1%
<u>DÉPENSES</u>							
Programmes de subventions aux organismes							
Programme général d'aide financière Programmes de tournée et de résidence	8 449 000,00 s 1 225 500,00 9 674 500,00	80,1	8 449 000,00 1 251 553,00 9 700 553,00	8 798 000,00 1 244 500,00 10 042 500,00	79,2	349 000,00 19 000,00 368 000,00	
Parrainage fiscal	-		122 134,00	-			
Soutien aux programmes de subventions	130 000,00	1,2	120 000,00	117 000,00	0,9	(13 000,00 )	
Autres programmes							
Autres programmes Grand Prix du Conseil Maison du Conseil des arts Soutien aux initiatives de développemen Échanges culturels avec l'étranger Autres Prix Études et consultations du milieu	170 000,00 135 300,00 t 239 114,00 40 000,00 57 000,00 15 000,00 656 414,00	6,2	132 723,00 172 353,00 133 007,00 280 519,00 40 000,00 80 606,00	90 000,00 175 000,00 140 394,00 278 065,00 40 000,00 87 000,00 15 000,00 825 459,00	6,5	90 000,00 5 000,00 5 094,00 38 951,00 - 30 000,00 - 169 045,00	
Total des programmes	10 460 914,00	87,6	10 781 895,00	10 984 959,00	86,7	524 045,00	5,0%
Administration	1 596 980,00	12,4	1 672 654,00	1 690 505,00	13,3	93 525,00	5,9%
TOTAL - DÉPENSES	12 057 894,00	100,0	12 454 549,00	12 675 464,00	100,0	617 570,00	5,1%

#### DÉTAIL DU BUDGET

#### PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES

PROGRAMME GÉNÉRAL D'AIDE FINANCIÈRE  Théâtre Musique Danse Arts visuels Littérature Cinéma et vidéo Arts médiatiques Nouvelles pratiques artistiques Arts du cirque Lieux de diffusion, festivals et évènements pluridisciplinaires Soutien aux pratiques émergentes À déterminer	Budget 2011 \$ 2 338 000\$ 1 875 500\$ 1 318 500\$ 1 252 000\$ 398 000\$ 203 000\$ 203 000\$ 42 000\$ 33 500\$ 100 000\$ 300 000\$	Réel estimé 2011  \$ 2 403 000\$ 1 960 500\$ 1 353 500\$ 1 262 000\$ 418 000\$ 397 500\$ 233 000\$ 92 500\$ 54 000\$ 200 000\$	2 403 000\$ 1 960 500\$ 1 353 500\$ 1 262 000\$ 418 000\$ 233 000\$ 92 500\$ 54 000\$ 200 000\$ 100 000\$	Variation 2012 vs 2011  \$ 65 000\$ 85 000\$ 35 000\$ 10 000\$ 20 000\$ 1 500\$ 30 000\$ (100 000\$) 12 000\$ 166 500\$ - 24 000\$
_	8 449 000\$	8 474 000\$	8 798 000\$	349 000\$
Programme de parrainage fiscal  PROGRAMMES DE TOURNÉE	-	122 134\$		-
Arts de la scène	811 000\$	838 079\$	840 000\$	29 000\$
Arts visuels	80 000\$	75 880\$	80 000\$	-
Littérature	55 000\$	10 000\$	30 000\$	(25 000\$)
Cinéma, vidéo et nouveaux médias	75 000\$	50 680\$	50 000\$	(25 000\$)
Portraits d'artistes et d'écrivains	10 000\$	23 174\$	10 000\$	-
Nouvelles pratiques artistiques / arts numériques	15 000\$	45 550\$	20 000\$	20 000\$
=	1 046 000\$	1 043 363\$	1 030 000\$	(16 000\$)

#### PROGRAMMES DE RÉSIDENCES

Libres comme l'art ( CRE)	100 000\$	127 111\$	125 000\$	25 000\$
CAM/CAS/CALQ	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
Prélude ( TOHU ET CDS)	3 500\$	2 055\$	3 500\$	-
Résidences d'écrivains	20 000\$	20 000\$	30 000\$	10 000\$
Poète de la Cité	15 000\$	15 000\$	15 000\$	-
Résidences des Amériques	11 000\$	12 000\$	11 000\$	-
Projet pilote en arrondissement	20 000\$	22 024\$	20 000\$	-
	179 500\$	208 190\$	214 500\$	35 000\$
				ř
Total programmes de tournée et résidences	1 225 500\$	1 251 553\$	1 244 500\$	19 000\$

#### DÉTAIL DU BUDGET

#### SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS

	Budget \$	Réel estimé  2011  \$	Budget \$	Variation 2012 vs 2011 \$
SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE SUBVENTIONS AUX ORGANISMES				
Promotion et publicité	40 000\$	40 000\$	40 000\$	(=
Services et expertises	10 000\$	0\$	0\$	(10 000\$)
Billets - événements culturels	60 000\$	60 000\$	62 000\$	2 000\$
Frais de tournée	20 000\$	20 000\$	15 000\$_	(5 000\$)
	130 000\$	120 000\$	117 000\$	(13 000\$)

#### DÉTAIL DU BUDGET

#### **AUTRES PROGRAMMES**

	Budget 2011	Réel estimé 2011	Budget 2012	Variation 2012 vs 2011
-	\$	\$	\$	\$
CDAND DDIV DI LCONGEIL				
GRAND PRIX DU CONSEIL				
Prix en argent	60 000\$	65 000\$	65 000\$	5 000\$
Oeuvre d'art	10 000\$	9 506\$	10 000\$	-
Frais incidents : organisation et réception	100 000\$	97 847\$	100 000\$	
	170 000\$	172 353\$	175 000\$	5 000\$
MAISON DU CONSEIL DES ARTS				
Contribution au budget d'exploitation	135 300\$	133 007\$	140 394\$	5 094\$
-	135 300\$	133 007\$	140 394\$	5 094\$
SOUTIEN AUX INITIATIVES DE				
<u>DÉVELOPPEMENT</u>				
DémArt		132 723\$	90 000\$	90 000\$
Outiller la relève artistique montréalaise	15 000\$	33 180\$	68 767\$	53 767\$
Premières expériences de travail	168 114\$	167 760\$	151 798\$	(16 316\$)
Diversité artistique montréalaise	35 000\$	70 160\$	47 500\$	12 500\$
Programme de mentorat culturel	6 000\$	4 396\$	0\$	(6 000\$)
Évènements de concertation	15 000\$	5 022\$	10 000\$	(5 000\$)
	239 114\$	413 241\$	368 065\$	128 951\$
ÉCHANGES CULTURELS AVEC				
<u>L'ÉTRANGER</u>				
Soutien aux projets d'échanges	30 000\$	30 000\$	30 000\$	-
Frais incidents-transport & communications	10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
	40 000\$	40 000\$	40 000\$	2 14
AUTRES PRIX				
Prix Arts-Affaires	7 000\$	9 736\$	7 000\$	-
Prix Pratt & Whitney du Canada	10 000\$	10 013\$	0\$	(10 000\$)
Les prix de Montréal	5 000\$	15 000\$	25 000\$	20 000\$
Prix de Montréal pour les arts et la culture- frais incident:	35 000\$	45 856\$	55 000\$	20 000\$
	57 000\$	80 605\$	87 000\$	30 000\$
ÉTUDES ET CONSULTATIONS DU MILIEU	15 000\$	-	15 000\$	-
	656 414\$	839 206\$	825 459\$	169 045\$

#### DÉTAIL DU BUDGET

#### **ADMINISTRATION**

	Budget 2011 \$	Réel estimé 2 011\$ \$	Budget 2012 \$	Variation 2012 vs 2011 \$
Traitements	1 141 400\$	1 198 393\$	1 206 166\$	64 766\$
Charges sociales	193 400\$	200 400\$	210 200\$	16 800\$
Transport et communcations	112 680\$	106 861\$	113 700\$	1 020\$
Services professionnels	109 500\$	132 000\$	120 439\$	10 939\$
Location, entretien et réparations	14 000\$	12 000\$	14 000\$	-
Biens non durables	13 000\$	13 000\$	13 000\$	-
Achat d'équipement	13 000\$	10 000\$	13 000\$	- ,
	1 596 980\$	1 672 654\$	1 690 505\$	93 525\$

### MAISON DU CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL

#### <u>DÉTAIL DU BUDGET</u>

#### **ADMINISTRATION**

	Budget 2011 \$	Réel estimé 2011 \$	Budget \$	Variation 2012 vs 2011 \$
REVENUS				
Revenus d'exploitation Contribution du Conseil des arts	120 740\$ 135 300\$ 256 040\$	123 474\$ 133 007\$ 256 481\$	121 050\$ 140 394\$ 261 444\$	310\$ 5 094\$ 5 404\$
<u>DÉPENSES</u>				
Traitements	108 522\$	108 522\$	115 194\$	6 672\$
Charges sociales	26 600\$	30 000\$	26 500\$	(100\$)
Transport et communications	10 518\$	7 418\$	9 300\$	(1 218\$)
Services professionnels	55 400\$	55 400\$	55 450\$	50\$
Location, entretien et réparations	41 500\$	41 641\$	41 500\$	1=1
Biens non-durables	8 000\$	8 000\$	8 000\$	·
Achat d'équipement	5 500\$	5 500\$	5 500\$	
	256 040\$	256 481\$	261 444\$	5 404\$

#### DÉTAIL DU BUDGET

#### **ADMINISTRATION**

Frais de messagerie         6 000\$         6 000\$         -           Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$           Congrès ,délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           SERVICES PROFESSIONNELS         112 680\$         106 861\$         113 700\$         1 020\$           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -		LALITOIOL 201	<u> </u>		
S   S   S   S   S   S   S   S   S   S		Budget	Réel estimé	Budget	Variation
Salaries   1133 900\$   1142 391\$   1198 666\$   64 7665		2011	2011	2012	2012 vs 2011
Salaires 1133 900\$ 1142 391\$ 1198 666\$ 54 766\$  Surtemps 4 500\$ 3 000\$ 53000\$ -  Allocations 3 000\$ 53000\$ 3 000\$ -  1141 400\$ 1198 393\$ 1206 166\$ 64 766\$  CHARGES SOCIALES  Régime des rentes du Québec 33 000\$ 33 000\$ 36 000\$ 3 000\$ 1500\$ Régime québécois d'assurance parentale 6 200\$ 6 200\$ 7 000\$ 800\$ 1500\$ Régime québécois d'assurance parentale 9 200\$ 6 200\$ 7 000\$ 800\$ 1 0 000\$ 1 0 000\$ 1 0 000\$ 1 0 000\$ 1 0 000\$ 1 0 000\$ 1 1 0 000\$ 1 1 0 000\$ 1 1 0 0 0 0		\$	\$	\$	\$
Surtemps	TRAITEMENTS				
Surtemps					
Allocations 3 000\$ 53 000\$ 3 000\$ 64 768\$  CHARGES SOCIALES  Régime des rentes du Québec 33 000\$ 10 500\$ 12 000\$ 1500\$ 1500\$ 1600\$ 10 500\$ 10 500\$ 12 000\$ 1500\$ 1500\$ 1500\$ 1500\$ 1500\$ 1500\$ 10 500\$	Salaires	1 133 900\$	1 142 391\$	1 198 666\$	64 766\$
Table   Tabl	Surtemps	4 500\$	3 002\$	4 500\$	<b>=</b> 3
CHARGES SOCIALES           Régime des rentes du Québec         33 000\$         36 000\$         3 000\$           Assurance-emploi         10 500\$         10 500\$         12 000\$         1 500\$           Régime québécois d'assurance parentale         6 200\$         6 200\$         7 000\$         800\$           Financement des programmes de santé         43 000\$         43 000\$         44 000\$         1 000\$           Assurance-groupe         40 000\$         6000\$         5 000\$         5 000\$           Assurance-groupe         53 500\$         56 500\$         60 000\$         5 000\$           REER Collectif         53 500\$         56 500\$         60 000\$         6 500\$           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 6 800\$         1 6 800\$         1 6 800\$         1 6 800\$         1 6 800\$         1 5 00\$         1 7 500\$         1 7 500\$         1 7 500\$         1 7 500\$         1 7 500\$         1 7 500\$         1 7 500\$<	Allocations	3 000\$	53 000\$	3 000\$	
Régime des rentes du Québec         33 000\$         33 000\$         36 000\$         3 000\$           Assurance-emploi         10 500\$         10 500\$         12 000\$         1 500\$           Régime québécois d'assurance parentale         6 200\$         6 200\$         7 000\$         800\$           Financement des programmes de santé         43 000\$         43 000\$         44 000\$         1 000\$           Assurance-groupe         40 000\$         6 000\$         5 000\$         1 000\$           Assurance-groupe         40 000\$         6 000\$         5 000\$         1 000\$           C.S.S.T.         6 000\$         6 000\$         5 000\$         (1 000\$)           REER Collectif         53 500\$         5 500\$         6 000\$         5 000\$           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         -           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         -           Frais de déplacement         17 500\$         1 7 500\$         1 7 500\$         -           Frais de déplacement         17 500\$         17 500\$         17 500\$         -           Tétéphonie         18 180\$         18 180\$         18 200\$         20\$           Frai		1 141 400\$	1 198 393\$	1 206 166\$	64 766\$
Assurance-emploi         10 500\$         10 500\$         12 000\$         1 500\$           Régime québécois d'assurance parentale         6 200\$         6 200\$         7 000\$         800\$           Financement des programmes de santé         43 000\$         43 000\$         44 000\$         1 500\$           Assurance-groupe         40 000\$         44 000\$         45 500\$         5 000\$           C. S.T.         60 000\$         6 000\$         5 000\$         1 000\$           REER Collectif         53 500\$         55 500\$         60 000\$         6 500\$           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$           TRANSPORT ET COMMUNICATIONS         17 500\$         17 500\$         17 500\$         17 500\$         17 500\$         1 500\$           Frais de déplacement         17 500\$         17 500\$         17 500\$         1 500\$	CHARGES SOCIALES				
Assurance-emploi         10 500\$         10 500\$         12 000\$         1 500\$           Régime québécois d'assurance parentale         6 200\$         6 200\$         7 000\$         800\$           Financement des programmes de santé         43 000\$         43 000\$         44 000\$         1 500\$           Assurance-groupe         40 000\$         44 000\$         45 500\$         5 000\$           C. S.T.         60 000\$         6 000\$         5 000\$         1 000\$           REER Collectif         53 500\$         55 500\$         60 000\$         6 500\$           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$           TRANSPORT ET COMMUNICATIONS         17 500\$         17 500\$         17 500\$         17 500\$         17 500\$         1 500\$           Frais de déplacement         17 500\$         17 500\$         17 500\$         1 500\$	Régime des rentes du Ouéhec	33 000\$	33 000\$	36 000\$	3 000\$
Régime québécois d'assurance parentale         6 200\$         6 200\$         7 000\$         800\$           Financement des programmes de santé         43 000\$         43 000\$         44 000\$         1 000\$           Assurance-groupe         40 000\$         64 000\$         5 000\$         5 000\$         5 000\$           C.S.S.T.         6 000\$         6 000\$         5 000\$         6 000\$         6 500\$           REER Collectif         53 500\$         56 500\$         60 000\$         6 500\$           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         1 200\$         -           Frais de déplacement         17 500\$         17 500\$         17 500\$         -         -           Téléphonie         18 180\$         18 180\$         18 200\$         20\$           Frais de poste         9 000\$         8 181\$         8 000\$         (1 000\$           Frais de messagerie         6 000\$         6 000\$         6 000\$         -         -           Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$         -           Congrès , délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$	5				
Financement des programmes de santé	SOCIAL PROPERTY AND CONTRACT OF THE STATE OF				
Assurance-groupe	5			by bedderedd	
C.S.S.T.   6 000\$   6 000\$   5 000\$   (1 000\$)     REER Collectif   53 500\$   56 500\$   60 000\$   6 500\$     Ristourne / rabais assurance-emploi   1 200\$   1 200\$   1 200\$   1 200\$   1 6 800\$     Ristourne / rabais assurance-emploi   1 3 400\$   200 400\$   210 200\$   16 800\$     Ristourne / rabais assurance-emploi   1 93 400\$   200 400\$   210 200\$   16 800\$     Ristourne / rabais assurance-emploi   1 200\$   200 400\$   210 200\$   16 800\$     Ristourne / rabais assurance-emploi   1 8 180\$   200 400\$   210 200\$   16 800\$     Ristourne / rabais assurance-emploi   1 7 500\$   17 500\$   17 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 7 500\$   1 8 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18					
REER Collectif         53 500\$         56 500\$         60 000\$         6 500\$           Ristourne / rabais assurance-emploi         1 200\$         1 200\$         1 200\$         -           193 400\$         200 400\$         210 200\$         16 800\$           TRANSPORT ET COMMUNICATIONS           Frais de déplacement         17 500\$         17 500\$         17 500\$         -           Téléphonie         18 180\$         18 180\$         18 200\$         20\$           Frais de poste         9 000\$         8 181\$         8 000\$         (1 000\$           Frais de messagerie         6 000\$         6 000\$         6 000\$         -           Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$           Congrés "délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           Services PROFESSIONNELS           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services	50	Control of the Contro			
Ristourne / rabais assurance-emploi   1 200\$   1 200\$   210 200\$   16 800\$					580 900
193 400\$   200 400\$   210 200\$   16 800\$		CONTRACTOR CARROLL			
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS           Frais de déplacement         17 500\$         17 500\$         -           Téléphonie         18 180\$         18 180\$         18 200\$         20\$           Frais de poste         9 000\$         8 181\$         8 000\$         (1 000\$           Frais de messagerie         6 000\$         6 000\$         6 000\$         -           Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$           Congrès , délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         113 700\$         1 020\$           SERVICES PROFESSIONNELS           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations	Mistourite / Tabais assurance-emplor				Warning Committee of the Committee of th
Téléphonie         18 180\$         18 180\$         18 20\$         20\$           Frais de poste         9 000\$         8 181\$         8 000\$         (1 000\$           Frais de messagerie         6 000\$         6 000\$         6 000\$         -           Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$           Congrès ,délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         1 500\$           Services de secrétariat         1 500\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$	TRANSPORT ET COMMUNICATIONS				
Frais de poste         9 000\$         8 181\$         8 000\$         (1 000\$)           Frais de messagerie         6 000\$         6 000\$         6 000\$         -           Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$           Congrès , délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           SERVICES PROFESSIONNELS         112 680\$         106 861\$         113 700\$         1 000\$           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -     <	Frais de déplacement	17 500\$	17 500\$	17 500\$	ē
Frais de messagerie         6 000\$         6 000\$         -           Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$           Congrès ,délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           SERVICES PROFESSIONNELS         112 680\$         106 861\$         113 700\$         1 020\$           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -	Téléphonie	18 180\$	18 180\$	18 200\$	20\$
Publicité         12 000\$         12 000\$         14 000\$         2 000\$           Congrès , délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           SERVICES PROFESSIONNELS         112 680\$         106 861\$         113 700\$         1 000\$           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -	Frais de poste	9 000\$	8 181\$	8 000\$	(1 000\$)
Congrès , délégation et réunions         10 000\$         5 000\$         10 000\$         -           Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           SERVICES PROFESSIONNELS         112 680\$         106 861\$         113 700\$         1 020\$           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -	Frais de messagerie	6 000\$	6 000\$	6 000\$	+
Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           112 680\$         106 861\$         113 700\$         1 020\$           SERVICES PROFESSIONNELS           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         2 500\$           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -	30000-30000-00-440-00-00-00-00-00-00-00-00-00-0	12 000\$	12 000\$	14 000\$	2 000\$
Frais de représentation         10 000\$         10 000\$         10 000\$         -           Impression de publications         30 000\$         30 000\$         30 000\$         -           112 680\$         106 861\$         113 700\$         1 020\$           SERVICES PROFESSIONNELS           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -	Congrès ,délégation et réunions	10 000\$	5 000\$	10 000\$	ä
112 680\$       106 861\$       113 700\$       1 020\$         SERVICES PROFESSIONNELS         Services de secrétariat       1 500\$       1 500\$       1 500\$       -         Services professionnels et administratifs       40 000\$       40 000\$       50 000\$       10 000\$         Services d'experts en informatique       50 000\$       70 000\$       50 000\$       -         Cotisations-associations       2 500\$       2 500\$       2 500\$       -         Autres services techniques / gardiennage       12 500\$       15 000\$       13 439\$       939\$         Frais de perfectionnement       3 000\$       3 000\$       3 000\$       -		10 000\$	10 000\$	10 000\$	-
SERVICES PROFESSIONNELS           Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -	Impression de publications	30 000\$	30 000\$	30 000\$	, <del>_</del>
Services de secrétariat         1 500\$         1 500\$         -           Services professionnels et administratifs         40 000\$         40 000\$         50 000\$         10 000\$           Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         -         -		112 680\$	106 861\$	113 700\$	1 020\$
Services professionnels et administratifs       40 000\$       40 000\$       50 000\$       10 000\$         Services d'experts en informatique       50 000\$       70 000\$       50 000\$       -         Cotisations-associations       2 500\$       2 500\$       2 500\$       -         Autres services techniques / gardiennage       12 500\$       15 000\$       13 439\$       939\$         Frais de perfectionnement       3 000\$       3 000\$       3 000\$       -	SERVICES PROFESSIONNELS				
Services professionnels et administratifs       40 000\$       40 000\$       50 000\$       10 000\$         Services d'experts en informatique       50 000\$       70 000\$       50 000\$       -         Cotisations-associations       2 500\$       2 500\$       2 500\$       -         Autres services techniques / gardiennage       12 500\$       15 000\$       13 439\$       939\$         Frais de perfectionnement       3 000\$       3 000\$       3 000\$       -	Services de secrétariat	1 500\$	1 500\$	1 500\$	
Services d'experts en informatique         50 000\$         70 000\$         50 000\$         -           Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -		2000		50 000\$	10 000\$
Cotisations-associations         2 500\$         2 500\$         2 500\$         -           Autres services techniques / gardiennage         12 500\$         15 000\$         13 439\$         939\$           Frais de perfectionnement         3 000\$         3 000\$         3 000\$         -         -					*2
Autres services techniques / gardiennage       12 500\$       15 000\$       13 439\$       939\$         Frais de perfectionnement       3 000\$       3 000\$       3 000\$       -				2 500\$	-
Frais de perfectionnement 3 000\$ 3 000\$ -					939\$
		3 000\$		3 000\$	<u> :=</u> :
		109 500\$	132 000\$	120 439\$	10 939\$

#### LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieurs	7 000\$	7 000\$	7 000\$	-
Location - Mobilier et équipements	1 000\$	1 000\$	1 000\$	-
Entretien et réparations - machines de bureau	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
Entretien et réparations - autres	3 000\$	1 000\$	3 000\$	*
	14 000\$	12 000\$	14 000\$	=
BIENS NON-DURABLES				
Fournitures de bureau	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
Imprimés (diverses formules)	2 000\$	2 000\$	1 500\$	(500\$)
Papeterie	5 000\$	5 000\$	5 000\$	-
Livres, journaux et autres abonnements	1 000\$	1 000\$	1 500\$	500\$
	13 000\$	13 000\$	13 000\$	(4)
ACHAT D'ÉQUIPEMENT				
Ameublement de bureau	4 000\$	4 000\$	4 000\$	12E
Equipement informatique	5 000\$	5 000\$	4 000\$	(1 000\$)
Equipement à remplacer	4 000\$	1 000\$	5 000\$	1 000\$
	13 000\$	10 000\$	13 000\$	
	4 500 00-5	4 070 0540	4 000 5050	00.5050
	1 596 980\$	1 672 654\$	1 690 505\$	93 525\$

#### **DÉTAIL DU BUDGET**

#### MAISON DU CONSEIL DES ARTS - EXPLOITATION

	Budget 2011 \$	Réel estimé 2011 \$	Budget 2012 \$	Variation 2012 vs 2011 \$
TRAITEMENTS				
Salaires Surtemps	104 522\$ 4 000\$ 108 522\$	104 522\$ 4 000\$ 108 522\$	111 694\$ 3 500\$ 115 194\$	7 172\$ (500\$) 6 672\$
CHARGES SOCIALES				
Régime de rentes du Québec Assurance-emploi Régime québécois d'assurance parentale Financement des programmes de santé Assurance-groupe C.S.S.T. REER Collectif Ristourne / rabais assurance-emploi	4 800\$ 1 500\$ 800\$ 4 900\$ 8 000\$ 1 000\$ 5 400\$ 200\$	4 800\$ 1 500\$ 800\$ 4 900\$ 10 500\$ 1 000\$ 6 300\$ 200\$	4 800\$ 1 600\$ 800\$ 4 900\$ 8 000\$ 800\$ 5 400\$ 200\$	- - - (200\$) - - (100\$)
TRANSPORT ET COMMUNICATIONS				
Téléphone Une Île sans fil	3 618\$ 1 900\$	3 618\$ 800\$	3 700\$ 600\$	82\$ (1 300\$)
Publicité et promotion	5 000\$ 10 518\$	3 000\$ 7 418\$	5 000\$ 9 300\$	(1 218\$)
SERVICES PROFESSIONNELS				
Assurances Services professionnels et techniques Gardiennage et sécurité (80%)	1 200\$ 11 200\$ 43 000\$ 55 400\$	1 200\$ 11 200\$ 43 000\$ 55 400\$	1 250\$ 11 200\$ 43 000\$ 55 450\$	50\$ - - - 50\$

#### LOCATION, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS

Location - Photocopieur	1 000\$	1 141\$	1 000\$	
Location - Mobilier et équipement	500\$	500\$	500\$	~
Entretien et réparation	40 000\$	40 000\$	40 000\$	~
	41 500\$	41 641\$	41 500\$	-
BIENS NON DURABLES				
Fournitures	3 000\$	3 000\$	3 000\$	-
Aliments	5 000\$	5 000\$	5 000\$	
	8 000\$	8 000\$	8 000\$	-
ACHAT D'ÉQUIPEMENT				
Autres équipements	5 500\$	5 500\$	5 500\$	
TOTAL - DÉPENSES	256 040\$	256 481\$	261 444\$	5 404\$

#### <u>DÉTAIL DU BUDGET</u>

#### **REVENUS**

_	Budget 2011 \$	Réel estimé 2011 \$	Budget 2012	Variation
CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES				
Outiller la relève artistique montréalaise				
Forum jeunesse et la Conférence régionale des élus de Montréal	30 000\$	23 013\$	53 767\$	23 767\$
Premières expériences de travail				
Ressources humaines et développement des compétences du Canada, Forum jeunesse de la Conférence régionale des élus de Montréal, Fonds de solidarité FTQ	158 894\$	158 894\$	139 197\$	(19 697\$)
Vision Diversité				
MICC		42 500\$	7 500\$	7 500\$
<u>DémArt</u>		90 000\$	90 000\$	90 000\$
Soutien des pratiques émergentes Conférence régionale des élus de Montréal	50 000\$	50 000\$	50 000\$	×
<u>Libres comme l'art</u> Conférence régionale des élus de Montréal	25 000\$	50 000\$	50 000\$	25 000\$
Mentorat culturel MAMROT	6 000\$	6 000\$	0\$	(6 000\$)
Prix Pratt & Whitney Canada Pratt & Whitney	10 000\$	10 000\$	0\$	(10 000\$)
<u>Grand-Prix du CAM</u> Dons de mécènes	40 000\$	45 000\$	45 000\$	5 000\$
Les prix de Montréal pour les arts et la culture	5 000\$	15 000\$	25 000\$	20 000\$
TOTAL - CONTRIBUTIONS DE PARTENAIRES	324 894\$	490 407\$	460 464\$	135 570\$

#### Conseil des arts de Montréal

### Tarification des studios de répétition

### Tarifs préférentiels

	2011	2012
Nombre d'heures		
Moins de 40 heures	15,00\$	15,00\$
De 40 à 100 heures	11,00\$	11,00\$
Plus de 100 heures	9,00\$	9,00\$
Individu	11,00 / 9,00( RQD0)	11,00 / 9,00 (RQD)

#### Tarifs réguliers

	Nombre d'heures		
	Moins de 40 heures	24,00\$	24,00\$
	De 40 à 100 heures	20,00\$	20,00\$
	Plus de 100 heures	15,00\$	15,00\$
Salle de conférenc	е		
	Tarif horaire	35,00\$	35,00\$

#### Revenus de location long terme

BJM Danse	\$21,24 / p.c.	\$21,84 / p.c.
Pieds carrés loués	1000 p.c.	1000 p.c.
Revenus totaux	21 240 \$	21 840 \$